

« Penser proximité, agir durablement. »



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES (DDDT)

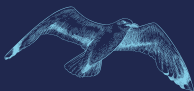
Notre diversité de compétences unies
au service des usagers pour un équilibre
entre les enjeux économiques,
sociaux et environnementaux



NOS MISSIONS



- Élaborer et mettre en œuvre les politiques publiques en matière de développement durable
- Accompagner techniquement et financièrement les professionnels et les partenaires dans leurs projets
- Proposer la qualité génétique animale et végétale aux professionnels agricoles
- Préserver et valoriser les ressources, les milieux naturels et les espaces agricoles
- Informer et sensibiliser les usagers sur le développement durable
- Être le garant du respect de la réglementation et de sa bonne compréhension



NOS OBJECTIFS

- Protéger et valoriser la biodiversité des territoires
- Tendre vers la souveraineté alimentaire à partir de l'agriculture et de la pêche durables
- Encadrer les risques environnementaux des activités socio-économiques
- Garantir un service performant aux usagers à moindre coût



La DDDT mène des **actions transversales** pour accompagner le développement durable

- Restauration des milieux naturels
- Éducation et sensibilisation à l'environnement
- Accompagnement technique et financiers des filières agricoles, aquacoles et marines
- Formation des professionnels et des associations environnementales
- Soutien à l'Agriculture Responsable et à l'Agriculture Biologique
- Sauvegarde des écosystèmes patrimoniaux (aires protégées, UNESCO, RAMSAR, etc.)
- Gestion durable des ressources terrestres et maritimes
- Structuration de filières de gestion des déchets



La DDDT c'est également :

- le Parc Provincial des Grandes Fougères
 - le Parc Provincial Zoologique et Forestier
 - le Parc Provincial de la Rivière Bleue
- pour valoriser la biodiversité de la province Sud,**



- la station zootechnique
 - la pépinière
 - la biofabrique
- pour diffuser le matériel génétique végétal et animal de haute valeur et accueillir des essais expérimentaux agricoles dans le cadre de projets innovants.**



Les services de la DDDT :



ENVIRONNEMENT



DÉVELOPPEMENT RURAL



PÊCHE

- Demandes d'aides financières
- Appels à projet
- Formations et accompagnements aux agriculteurs
- Délivrance du permis de chasser et des autorisations de pêche professionnelle
- Autorisations/dérogations (ICPE, défrichement) au titre du code de l'Environnement



**Esp@ce
connecté** 

Des ordinateurs sont à votre disposition en libre accès pour effectuer vos démarches en ligne, vos recherches sur Internet, etc.

au Centre Administratif de la province Sud (CAPS) de 8 h à 16 h en continu.

QUELQUES ACTIONS

- Mise en œuvre de la stratégie provinciale de reboisement : 320 000 arbres plantés et 277 millions F engagés depuis 2020
- Mise en œuvre du schéma provincial de prévention et de gestion des déchets : réglementation de 8 filières de déchets pour limiter leur production, favoriser le tri et limiter l'enfouissement (- 22 % de déchets enfouis entre 2017 et 2023)
- Soutien financier à l'économie circulaire : 200 millions de F pour l'accompagnement financier des porteurs de projets innovants
- Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : Une centaine d'inspections en moyenne par an pour contrôler la conformité des entreprises aux règles environnementales

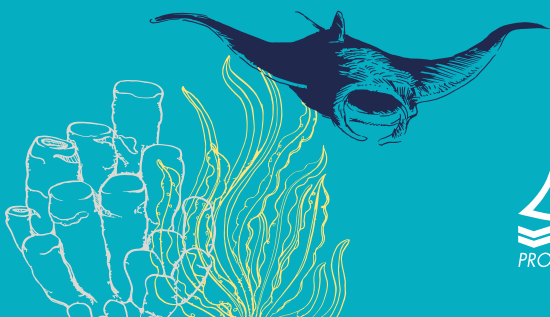




- Professionnalisation du secteur agricole : près de 400 agriculteurs/pêcheurs aidés chaque année par le biais du dispositif de soutien à la **politique publique agricole provinciale (DISPPAP)** et du **soutien de l'économie maritime en province Sud (Case maritime)**. Création d'espaces dédiés à l'agriculture en province Sud : **AgriPro'Sud** et la **page FB AgriPro'Sud - L'agriculture en province Sud**.

Éducation à l'environnement : 13 500 élèves sensibilisés par an

- Sensibilisation et prévention : les gardes nature contrôlent plus de 12 000 chasseurs et usagers de la mer par an.
- Modernisation annuelle du code de l'Environnement



Direction du Développement Durable des Territoires (DDDT)

« Penser proximité, agir durablement. »

NOUMÉA

📍 6, route des Artifices

☎ 20 34 00



3dt.contact@province-sud.nc

Accueil du public

du lundi au vendredi

De 7 h 30 à 11 h 30

et de 12 h 15 à 16 h

+ ANTENNES HORS NOUMÉA

☎ Bourail : 20 39 00

☎ La Foa : 20 39 20

☎ Païta : 20 39 50

